



INFORMATIONS MUNICIPALES

Commémoration du cessez-le-feu du 19 mars 1962 organisée par la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie)

Rappel:

19 mars 1962 : les Accords d'Évian

Le 19 mars 1962, la signature des Accords d'Évian met fin aux négociations entre la France et le FLN algérien (Front de Libération Nationale) : un cessez-le-feu est conclu, les opérations militaires et la lutte armée prennent fin. La mise en œuvre de l'autodétermination des Algériens – annoncée par le général de Gaulle le 16 septembre 1959 – est garantie. Le Gouvernement français « estime avec le FLN que la solution de l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France » correspond à la volonté des populations (Déclarations gouvernementales du 19 mars 1962 relatives à l'Algérie).

Mercredi 19 mars 2025 à 18h

Une commémoration se déroulera au monument aux morts de Villaroux

En fin de cérémonie vers 18h30,

la municipalité vous invite au partage du verre de l'amitié.

Une benne pour les encombrants

Plusieurs villarotins ont réclamé en mairie que soit installée une benne pour qu'ils puissent évacuer leurs encombrants.

**Une benne de 30 m3 sera mise en place
au mois d'avril ou mai
sur le parking derrière le cimetière et ceci pour une semaine.**

**Quelques jours avant l'installation de la benne, nous vous en
informerons par un mot dans votre boîte aux lettres**

Déchets interdits : Bois traités, peintures, diluants, acides, huiles diverses, liquides divers, produits phytosanitaires, déchets contenant de l'amiante et du plomb, déchets radioactifs, batteries, piles, néons, déchets de laboratoires, seringues, déchets alimentaires, pneus, extincteurs et bouteilles de gaz.



**Benne à disposition des habitants de Villaroux
uniquement**

Travaux sur la commune en 2025

Enfouissement des réseaux :

Actuellement sont à l'étude par le SDES (Syndicat départemental d'énergie de la Savoie) L'enfouissement des réseaux secs : électricité, téléphone, éclairage public et la reprise du réseau eaux pluviales sur la partie nord du village, de chez la famille Ostoréro à la Bathie.

Le Syndicat des eaux de la Rochette, en profite pour extraire le réseau eau potable des terrains privés pour l'installer sous la chaussée et créer une chambre de compteurs.

Les travaux devraient être réalisés en septembre 2025.

Une demande de subvention a été déposée auprès du département de la Savoie dans le cadre du FDEC (Fonds Départemental d'Equipement des Communes)

Reprise des menuiseries de l'église

La porte de l'église endommagée par les intempéries nécessite une remise en état et les estrades des autels latéraux totalement vermoulus sont à refaire.

Les travaux doivent être réalisés sur les mois de mars et avril 2025

Entretien des chemins communaux

Elagage

Une entreprise a été contactée pour effectuer l'élagage des arbres le long des chemins communaux.

Eaux Pluviales

Remplacement des buses sous le chemin du Fou permettant la traversée du ruisseau du Rochat, curage des fossés.

Affouage

Une coupe de bois a été effectuée dans la forêt communale cet automne, des branches et du bois de chauffage restent dans la forêt.

Les habitants qui souhaitent récupérer un peu de bois doivent s'inscrire en mairie
(Les habitants qui ne possèdent pas de parcelle de bois sur la commune seront prioritaires)

Les inscriptions pour la coupe d'affouage 2025 (forêt communale de Villaroux)
sont ouvertes du 15 février au 1er mars 2025 en mairie aux heures de permanence
ou par tél: 04 79 65 31 36

Les conditions de récupération seront fixées par la suite

Pour mémoire l'affouage est une pratique datant du Moyen-Âge qui permet aux habitants de se procurer du bois nécessaire au chauffage domestique.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PASSEPORT BABY SITTER

Passeport baby sitter

Lundi 24 et mardi 25 février 2025 à Coise

Le service information jeunesse de la communauté de communes Cœur de Savoie propose aux jeunes résidents du territoire de 15 à 25 ans, une formation de deux jours sur le thème du baby-sitting.

Dispensée par des professionnelles de la petite enfance et de la jeunesse, cette formation sera utile aux jeunes qui veulent se lancer dans leur première expérience de garde d'enfants. Ils apprendront à avoir la bonne posture avec les parents, à gérer les colères, à changer une couche et repartiront avec tout un tas d'idées d'activités pour s'occuper d'enfants en bas âge dans les meilleures conditions.

Ce passeport est gratuit, sur inscription (10 places disponibles).

Plus d'informations et inscription : <https://www.coeurdesavoie.fr/actualite/21455/3783-passeport-baby-sitter.htm>

Contact : Laurence GUIGUE (info jeunes)

informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

07 76 02 13 51 ou 04 57 08 82 04



Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire!

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

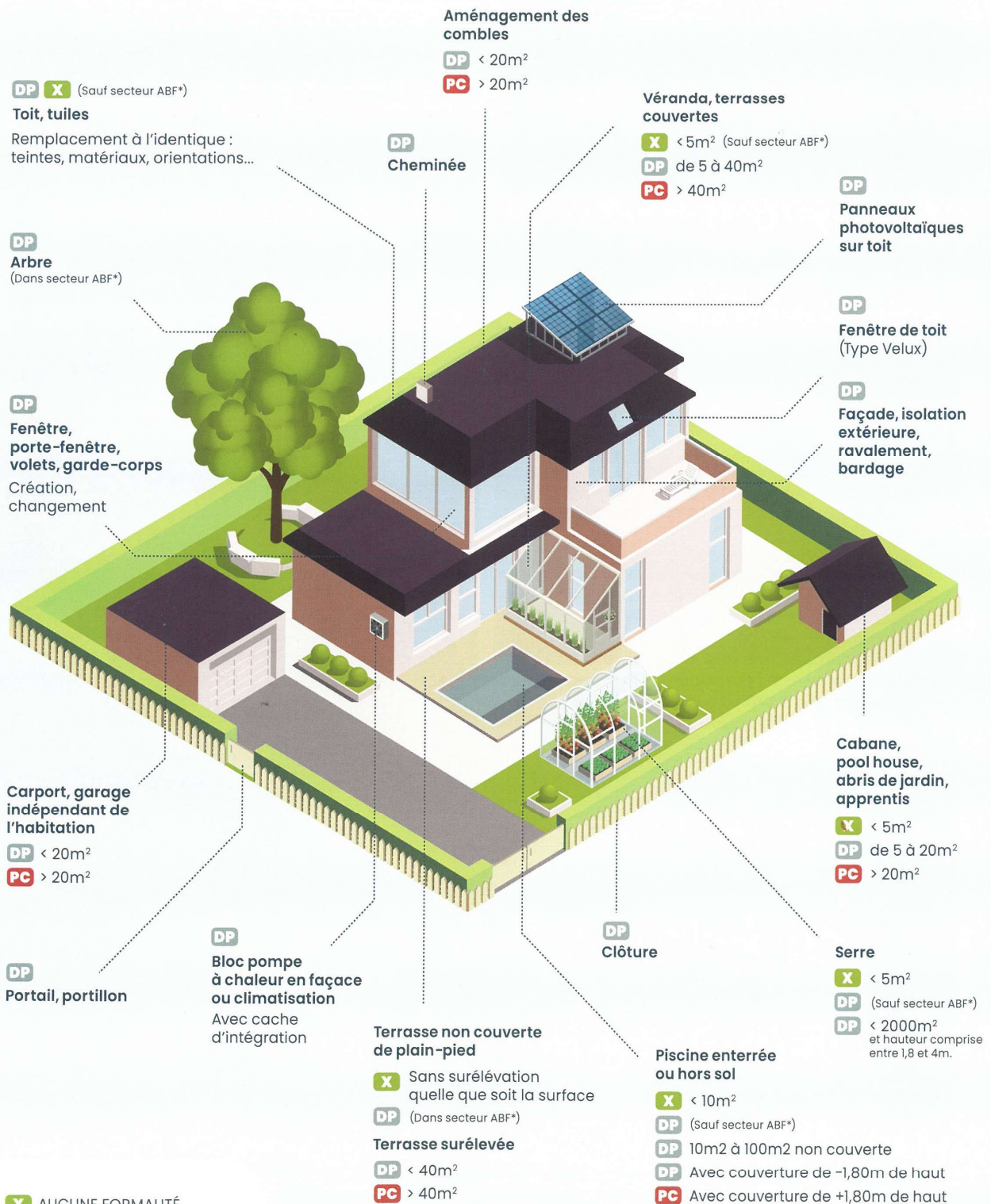
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable, permis de construire ? En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent.



X AUCUNE FORMALITÉ
DP DÉCLARATION PRÉALABLE
PC PERMIS DE CONSTRUIRE

* Architecte des Bâtiments de France

Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...). Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

PROPOSE PAR L'ASSOCIATION BOURGNEUF CULTURE LOISIRS

DIMANCHE 2 MARS À 15H

SPECTACLE LA MONTAGNE ENTRE EN SCÈNE

**12€
L'ENTRÉE**



LES CITHARINS

CHANTEURS ET MUSICIENS DE HAUTE-TARENTAISE

**SALLE DES FETES DE BOURGNEUF
INFOS ET RESERVATIONS OBLIGATOIRES AU 06 16 47 14 71
PLACES LIMITEES - BUVETTE SUR PLACE**

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE